ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 30348

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur la scolarisation des enfants handicapés. Dans la réponse à sa question écrite n° 14876, publiée le 7 mai 2013, il apparaît « qu'aucune donnée n'existe concernant le nombre d'enfants en situation de handicap d'âge scolaire non scolarisés ». Dans le même temps, l'UNICEF publiait un rapport sur la situation des enfants handicapés dans le monde et, pour la France, mentionne le chiffre de 20 000 enfants handicapés non scolarisés. Il convient donc de s'interroger sur la capacité de l'UNICEF à dénombrer ces enfants. Elle souhaiterait donc que des précisions lui soient apportées sur les mesures qu'elle compte mettre en oeuvre pour connaître effectivement le nombre d'enfants en situation de handicap n'ayant pas accès à la scolarisation.

Données clés

Auteur : Mme Marianne Dubois
Circonscription : Loiret (5e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 30348
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : Handicapés
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 25 juin 2013, page 6608